



Le Chesnay-Rocquencourt,
le 25 novembre 2022

MAIRIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT

9 RUE POTTIER

78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Affaire suivie par: Monsieur Konsdorff

Tel: 01 39 23 23 23

**COMPTE - RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DE QUARTIER AUBERT
DU 08 NOVEMBRE 2022**

PRÉSENT(E)S : Mmes Alquier, Bordignon, Kelly, Rolland, MM. Favarel, Gras, Konsdorff, Thieffaine

EXCUSÉ(E)S : MM. Delepierre

ABSENT(E)S : M. Le Gravier

Ordre du jour

1. Accueil des nouveaux membres et tour de table	
2. Mot de la vice-présidente sortante	
3. Election du (de la) vice-président(e)	
4. Parc Aubert	<ul style="list-style-type: none">✓ Parc Aubert✓ Rue Louis Pelin et SDMU✓ Rue Moxouris historique/SDMU✓ Rue Moxouris /projets immobiliers
5. Tableau des actions	
6. Divers	<ul style="list-style-type: none">✓ Proposition de M.T. Kelly✓ Fermeture en 2025 du groupe scolaire Le Nôtre et JL Forain.
7. Construction de 6 maisons Avenue du Parc	
8. Questions diverses	

1. Les points de l'ordre du jour

1. Accueil des nouveaux membres et tour de table:

Une présentation de la composition du conseil à fin juin 2022 a montré la nécessité de solliciter de nouvelles candidatures suite au renouvellement naturel des membres arrivés en fin de mandat. Nous accueillons ce jour Mme Alquier en tant que titulaire élue de l'opposition et M. Thiefaine en tant que titulaire représentant les habitants.

Le tour de table des membres présents a permis de connaître les motivations de chacun pour participer au Conseil.

Mme Kelly remercie chaleureusement Mme Berthier, Vice-Présidente sortante pour son implication durant ces deux années accompagné des remerciements de la part du public présent pour son étroite collaboration avec les habitants du quartier nord Aubert. Des remerciements sont également adressés aux membres sortants qui ont participé ces deux dernières années : Mme Sevely, MM. Herbin, Lebrun, Morin et Rospini.

2/ Mot de la vice-présidente sortante:

Mme Berthier, sans être convaincue du bien fondé d'un conseil de quartier, précise qu'elle a vécu une expérience intéressante, que son binôme avec Mme Kelly a bien fonctionné, que des demandes issues du Conseil de quartier ont été réalisées et sont en cours de réalisation.

Mme Berthier transmettra à M. Thiefaine la liste des contacts du groupe Whatsapp qu'elle a créé pour que ce dernier puisse prendre efficacement sa suite.

3/ Élection du (de la) vice-président(e):

Mme Emmanuelle Rolland propose sa candidature. Elle est élue à la majorité absolue.

4/ Avancées des aménagements:

4.1 Parc Aubert :

- Les poubelles : sujet toujours aussi polémique bien que trois poubelles de tri soient installées aux sorties Sud, Ouest et Nord, dont deux à l'extérieur.
Il est demandé à ce que celles situées côtés Nord et Sud soient mises à l'intérieur de l'enceinte du parc.
- Les bancs : il est prévu d'en installer de nouveaux autour des terrains de sport, de l'espace de divagation des chiens et sur l'allée Sud.
- Les espaces multisports et de divagation canin :
 - pour les espaces multiports : le permis d'aménager a été accordé par la préfecture avec des prescriptions précisées par l'architecte des Bâtiments de France (modification des couleurs).
Pas de date définie pour le début des travaux de l'espace multisports ; le marché n'a pas encore été fait dû aux demandes des Bâtiments de France. Il devrait l'être sous peu pour une réalisation à la fin de l'hiver / début du printemps ;
 - Pour le cani-parc : son installation dans le Parc Aubert est prévue en novembre. L'objectif est de résoudre la problématique des chiens non tenus en laisse et de leurs déjections non ramassées ...
Celui du Parc Aubert sera le premier implanté dans la ville. Si l'expérience est concluante, 5 autres verront le jour dont le plus grand à proximité de la Porte St-Antoine.
L'espace prévu est de 450m², fermé par une clôture en bois de châtaignier d'1,20 m, et sera laissé en autogestion.
(Hors réunion : présence de la brigade canine de la police nationale avec démonstration lors de l'inauguration en janvier).
- Les toilettes sèches seront ouvertes d'ici fin novembre, une couche de peinture doit être réalisée avant leur mise en service.
- Les tables de pique-nique: elles ont été commandées et livrées, mais pas encore installées dans le parc, car nous entrons dans la période hivernale.
- L'assainissement de l'allée nord-sud : des travaux ont débuté pour contrôler le ruissellement des eaux de pluies par installation de gouttière au travers du chemin.

Des questions ont été posées concernant le système de drainage et son efficacité. Les réponses seront apportées ultérieurement.

La placette au Sud du parc est également en cours de rénovation.

- Les accroches vélos demandés à proximité du parc : le sujet est encore à l'étude.
- Des remarques ont été faites concernant :
 - Les ampoules défaillantes des lampadaires dans l'allée
 - Les haies non élaguées rue Jean-Louis Forain, côté parking, qui empiètent sur le trottoir et gênent le passage des piétons qui doivent se déporter sur la route.
 - Les feuilles sur le trottoir av. Jeanne Leger (côté impair le long du parc, sans habitation) ne sont pas ramassées.

4.2 : Rue Louis Pelin et SDMU

- Stationnement payant : seule la rue Louis Pelin est passée en zone de stationnement payant, mi- octobre ; il n'y a pas d'avancement à ce stade pour le reste du quartier.
- Le déploiement du SDMU dans la ville et le quartier Aubert prend un peu de temps et dépend de l'attribution de subventions.
- Pour le quartier Nord, un projet détaillé complet de circulation/sécurité reste à construire incluant les sujets suivants : vitesse, petits aménagements, peintures, stationnement.

4.3 : Rue Moxouris historique/SDMU

Des demandes ont été émises par l'association de la rue Moxouris :

- Refaire la voirie, enlever certaines places de parking au début de la rue, installer deux places-minute pour les voitures face à la clinique, matérialiser au sol pour la circulation des vélos en sens inverse, étude en cours pour l'enfouissement de réseaux BT, matérialiser le 30km/h.
- Voir la possibilité de mettre une caméra mobile de façon temporaire pour constater les infractions des automobiles dans cette partie de la rue.
- Constats réguliers par les riverains que le sens interdit n'est pas respecté (voir email transmis par M Gras). S'agit-il du personnel de la clinique ? En parler à la Directrice lors d'un prochain rendez-vous.
- Afin d'éviter une circulation inutile dans ce tronçon de rue à sens unique qui dessert l'entrée de la clinique, pourrait-on mieux signaler plus en amont et plus visiblement, l'entrée du parking de la clinique avenue Dutartre ? Aujourd'hui, l'entrée du parking est en retrait de la chaussée et l'affichage ne stipule pas que la rue Moxouris n'offre aucune possibilité de stationnement. Les automobilistes doivent ensuite faire le tour du quartier avant d'accéder au parking).

4.4 : Rue Moxouris /projets immobiliers :

- **Terrain Engie** : pas de nouvelles informations à ce jour :
 - Pour rappel, un groupement de 3 promoteurs (Brownfield, Icade et Aire Nouvelle) s'est engagé auprès d'Engie à acheter 70 sites sur toute la France, le site du Chesnay-Rocquencourt étant un site « premium » par opposition à des sites qui sont d'anciennes usines à gaz avec des grosses problématiques de dépollution.
 - Brownfield (qui porte le projet pour le compte du groupement) doit revenir vers la Municipalité.
 - M. le Maire rappelle régulièrement les problématiques de circulation de la rue et aussi les besoins de logements sociaux dans notre commune, qui se doit de respecter les 30% imposés dans le PLU.
 - Il a été rappelé par M Gras que la préservation du chemin des Écoliers a été garantie.
- **Clinique Parly2 :**
Un rendez-vous avec la Municipalité en octobre a confirmé le souhait de la clinique de développer son offre de soins.
- Le **terrain** de l'ancienne agence de la **Société Générale** a été vendu, mais il n'y a pas d'informations à ce jour sur son devenir.
- **Le parking face à la Clinique de Parly 2 :** la convention entre la mairie et la clinique a été renouvelée pour une utilisation par le personnel de la clinique.
M Gras demande s'il est possible d'y installer une barrière automatique afin que les utilisateurs ouvrent rapidement l'accès au parking et ne gênent pas la circulation de la rue.

5/ Tableau des actions

Présentation des différentes actions proposées lors des réunions du CDQ et de leur statut actuel :

- Terminé
- En cours
- Non traité

6/ Divers

1. **Proposition de M.T. Kelly** de maintenir sur l'année 3 réunions du CDQ ouvertes au public et de les alterner avec 2 réunions de travail dédiées aux seuls membres.

Le calendrier suivant a été proposé et validé :

- Réunions de novembre, mars et juin : ouvertes au public
- Réunions de janvier et septembre : réunion de travail pour les seuls membres

2. Sujet abordé par Emmanuelle Rolland, sollicitée par des habitants du quartier : la fermeture en 2025 du groupe scolaire Le Nôtre et JL Forain.

- Les problématiques soulevées par les membres du Conseil et les habitants du quartier pour cette fermeture :

- La disparition d'un "service public" à proximité : il n'y aura plus d'écoles à moins d'1 km
- Une mesure peu écologique avec un temps de parcours allongé pour accompagner les enfants le matin et donc utilisation de la voiture pour les conduire à l'école plutôt qu'à pied (alors que la mairie souhaite plus de circulation "douce" = paradoxe) ; beaucoup de parents ne se voient pas partir le matin en vélo pour accompagner les enfants, puis revenir à leur domicile pour prendre leur voiture et aller travailler ...
- Un projet de construction de nouveaux logements dans une ville déjà très dense où chaque bulle d'oxygène compte: le groupe scolaire bénéficie de 2 cours de récréation et donc "d'espaces libres" pour les riverains, en limitant le vis à vis et les problèmes de stationnement, ...
- Une baisse de la valeur de leur bien immobilier : il n'y aura plus d'atouts pour attirer les familles dans le quartier car plus d'écoles, mixité sociale (projet d'un programme de logements sociaux)
- Une longue période de travaux (au moins 2 ans) et ses nuisances, s'il y a une démolition/reconstruction; les travaux du centre commercial de Parly 2 pendant plusieurs années ont déjà bien impacté de nombreux riverains (bruit, poussière, éclairage nocturne, ...)
- Donc il y a de nombreuses inquiétudes des habitants, qui attendent d'obtenir des éléments concrets sur les projets que la mairie envisage sur ce site !

- Réponse de la mairie :

« Le profil démographique de la commune, l'étude des effectifs scolaires, celle des projections à venir, les capacités des écoles de la ville et leurs attentes fortes en matière d'aménagement, de maintenance et d'adaptation dans un contexte environnemental et économique exigeant ainsi que le souhait de trouver son public pour l'école Langevin après la rénovation totale du site à compter de juillet 2023, conduisent à la pertinence de regroupement des élèves.

Les écoles de la ville comptent à ce jour un potentiel de 20 classes libres, soit 21,5% de l'ensemble des classes. Depuis 10 ans, les effectifs des écoles maternelles ont chuté de 25%, plus de 220 élèves, entraînant la fermeture de l'école PETIT PRINCE en 2016 puis la fermeture de l'école MOZART en 2019. En élémentaire, cette baisse est de 16%, soit 206 élèves sur cette même période de 10 ans. À ce constat s'ajoutent les perspectives nationales de diminution du nombre d'enfants scolarisés. À la rentrée 2022, ce sont 65 000 enfants en moins qui ont été scolarisés. À la rentrée 2023, ce serait encore 90 000 enfants de moins.

Au regard de ces constats, des projections, des attentes et des contraintes, l'équipe élue souhaite ainsi revoir la sectorisation du périmètre d'inscription scolaire actuel et partager les secteurs actuels des écoles FORAIN et LE NÔTRE entre les 8 autres écoles existantes, ce, avant les inscriptions scolaires de l'année scolaire prochaine, se déroulant entre janvier et mars 2023.

Ces opérations, combinées aux accueils d'élèves pendant travaux, conduiront à la fermeture des écoles FORAIN et LE NÔTRE à réception des nouvelles écoles PERRAULT et LANGEVIN aux ouvertures programmées à la rentrée 2025.

Une réunion d'information attenante à la révision du périmètre scolaire sera organisée début décembre avec les parents élus des écoles concernées. »

- Le débat a porté sur :

- La prise en compte du bien-être des enfants et de leur famille, les contraintes d'accompagner les enfants à l'école à + d'1 km de chez eux, d'avoir des enfants dans 2 établissements séparés (maternelle et primaire)
- La sectorisation scolaire :
 - La mairie a prévu que les inscriptions se feront au cas par cas
 - Mais les familles n'ont à ce jour pas de visibilité sur la future carte scolaire (chaque famille connaît bien son secteur mais ne visualise pas bien où sont les autres écoles ...)
- La problématique des logements sociaux qui pourraient être construit sur cet espace :
 - Il n'y a pas de projet sur cet espace à ce stade.
 - Il manque encore 1300 logements sociaux au Chesnay-Rocquencourt et la commune doit faire ses meilleurs efforts pour combler ce déficit afin de réduire les fortes pénalités qui impactent son budget
 - Il y a très peu de réserves foncières : pour rappel l'INRIA n'est pas propriété de la commune
 - La typologie des logements sociaux qui pourrait être construits : difficile de répondre à cette interrogation alors même qu'il n'y a pas de projet à ce stade.
- Pour des raisons de budgets, il a été décidé de rénover un site scolaire, celui de l'école Langevin (16 M d'euros). Celui de Le Nôtre/JL Forain est très vieillissant/dégradé et sa rénovation ne serait pas synonyme de bonne gestion.
- Sur le site, il y a 2 écoles (maternelle et primaire), 1 école de musique (au-dessus de JL Forain, dont l'état sera rendu acceptable), 2 bâtiments d'habitation, 1 bâtiment dédié aux cantines (et bureaux de vote), 2 cours de récréation, ...
 - Pourrait-on envisager de faire un projet mixte ? Garder un site scolaire (école maternelle/primaire/cantine/école de musique) et dédier l'autre partie à autre chose, dont du logement social ?
- Questions complémentaires :
Pourquoi rénover Langevin plutôt que Lenôtre/Forain, plus central ?
Quid d'une natalité en croissance ? Mais ce n'est clairement pas la tendance statistique.
Si on construit de nouveaux logements dans ce quartier, où seront scolarisés les futurs enfants ? Dans les écoles qui seront encore sur l'espace communal.

7. Construction de 6 maisons Avenue du Parc:

- Information de la mairie à ce sujet

« Un permis de construire a été déposé pour la « construction de six maisons de ville accolées », au 7bis avenue du Parc.

Le dossier est en cours d'instruction par le service Urbanisme : respect du PLU, consultation de l'Architecte des Bâtiments de France, d'Hydréaulis (pour l'assainissement), d'Enedis (pour l'alimentation en électricité), et autres

Le dossier a été déposé le 1er août 2022. Le délai d'instruction est de 4 mois à partir du moment où le dossier est complet.

Enfin, une Déclaration Préalable (DP) a été déposée le 29 juillet pour abattage d'arbres : des habitants ont signalé au service Urbanisme que des travaux d'élagage/abattage se déroulaient sur la parcelle fin juillet. Un responsable s'est déplacé pour constater cela et arrêter les travaux qui avaient été engagés sans autorisation. Le dossier est toujours en cours. »

- Les riverains et les signataires de la pétition demandent à être informés du dossier en toute transparence. Leur objectif est que l'intégrité du quartier soit respectée.
Il est proposé de demander à ce qu'une délégation soit reçue par le service Urbanisme

8. Questions diverses

- Un problème de sécurité piéton a été constaté au niveau du rond-point face Parly II : en venant de la rue de Marly vers le rond-point en voiture, les passages piétons sont dangereux car non respectés par les voitures qui n'ont pas connaissance de la priorité des piétons (pas de feu tricolore visible par les automobilistes)
- Le sens interdit de la rue Moxouris historique (entre la banque BNP et le site d'ENGIE) n'est absolument pas lisible et le panneau de signalisation est régulièrement endommagé (plié) par le passage de camions.
- Pourquoi un comptage des voitures a-t-il été fait sur la D309 récemment ?
- Serait-il possible de mutualiser les nombreuses problématiques identifiées dans le quartier Aubert avec d'autres quartiers (hors SDMU) ?

Le Président du Conseil de Quartier Aubert